

BARCELONE – Réunion conjointe AFRALO / AfrICANN

Lundi 22 octobre 2018 – 13h30 à 15h00 CEST

ICANN63 | Barcelone, Espagne

YEŞİM NAZLAR :                      Abdulkarim, vous pouvez m’entendre ? Vous pouvez essayer de parler s’il vous plaît ?

ABDULKARIM OLOYEDE :            Oui, je vous entends.

YEŞİM NAZLAR :                      On a donc besoin d’augmenter le volume de l’audio. Est-ce que vous pouvez parler une fois de plus ?

ABDULKARIM OLOYEDE :            Oui, je vous entends.

YEŞİM NAZLAR :                      Merci.

MOHAMED EL BASHIR :              Bon après-midi à tous. Merci d’être ici pour cette réunion AFRALO-AfrICANN.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

**GISELLA GRUBER :** On a ceci. C'est pour avoir la traduction anglais, français et arabe. Nous avons nos interprètes qui sont au fond de la salle. Ils ne vous connaissent pas, donc si vous auriez l'obligeance de bien dire votre nom quand vous prenez la parole, à chaque fois que vous prenez la parole de bien dire votre nom s'il vous plaît et de parler bien clairement et doucement pour que les interprètes puissent vous interpréter. Et puis si vous avez une question, soit de lever la main dans la salle Adobe Connect ou sinon, nous sommes ici face-à-face donc vous pouvez la main également. Et soyez les bienvenus à AFRALO à Barcelone. Merci beaucoup. À toi Mohamed.

**MOHAMED EL BASHIR :** Merci Gisella. Comme vous savez, nous avons cette réunion à chaque réunion d'ICANN, une réunion où nous réunissons la communauté africaine à l'ICANN avec l'AFRALO pour pouvoir discuter des sujets brûlants. Nous avons donc une version préliminaire pour ce thème et nous allons donc publier une déclaration de la part des Africains qui participent à cette réunion.

Nous pouvons commencer notre ordre du jour. Donc tout d'abord, j'aimerais souhaiter la bienvenue à Alan Greenberg qui est le président sortant de l'ALAC et Maureen Hilyard qui est la présidente entrante de l'ALAC. Voilà, donc je voudrais commencer avec Alan.

**ALAN GREENBERG :** Merci. C'est triste pour moi parce que comme Mohamed l'a dit, c'est ma dernière réunion en tant que président. J'ai beaucoup apprécié

---

ces réunions. J'espère que je vais pouvoir y participer de temps en temps encore. Comme vous savez, j'ai fait beaucoup de travail en Afrique ces dernières années. C'est intéressant pour moi de voir le développement, surtout d'un point de vue At-Large, et de voir que la participation africaine est très active. Pendant longtemps, c'était une vraie lutte de faire participer les gens dans le travail. Donc ce la a été très intéressant d'observer tout cela.

J'aimerais bien rester avec vous mais j'ai déjà une réunion à côté, donc je vais devoir partir. Ce n'est pas parce que je ne veux pas rester ici bien sûr. Je vous souhaite une bonne réunion et une bonne réunion ICANN.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Alan, merci de votre soutien à l'AFRALO. Maureen, nouvelle présidente de l'ALAC, voulez-vous prendre la parole ?

MAUREEN HILYARD : Merci. Je suis très heureuse d'être ici. Je sais que vous serez très triste mais j'espère que je vais pouvoir vous servir autant qu'Alan vous a servis.

Je voudrais donner un petit aperçu mais tout d'abord, je voudrais utiliser le diagramme à l'écran pour démontrer le fait qu'il est important d'entendre toutes les opinions de tous les membres des RALO et ainsi, nous pourrions être le canal pour faire passer les messages à vos présidents.

---

Les présidents des RALO font partie de cet espace important. Ils sont incorporés dans l'équipe de leadership sénior de l'At-Large, ce qui veut dire que si vous avez quelque chose d'important à discuter et que vous voulez que ce message passe à l'ALAC, vous pouvez passer donc par le biais du leadership de l'At-Large et ces commentaires seront donc filtrés vers l'ALAC.

Donc il est quand même important de voir que d'une façon similaire, les exigences de l'ALAC vis-à-vis les membres des RALO passeront par les présidents des RALO. Nous attendons donc du soutien pour toutes les activités qui ont lieu dans les trois chaînes de travail, le travail qui sera fait au sein de l'At-Large.

L'objectif, bien sûr, de l'At-Large est basé sur les politiques, sur les informations pour développer ces politiques et aussi pour organiser les activités en général qui sont associées à l'At-Large. Nous avons besoin de votre participation, de vos opinions et j'espère que vous serez encouragés à participer.

Nous espérons pouvoir participer bien sûr à la prochaine réunion dans votre ville, à Marrakech, et nous voulons nous assurer qu'Aziz ne va pas me mettre sur un chameau. Il ne va même pas essayer. S'il vous raconte des histoires sur ce sujet, elles sont certainement vraies. Donc en attendons, nous serons très heureux d'y aller. Et si vous avez besoin de nos services, bien sûr, dites-le à Mohamed et nous verrons ce que nous pouvons faire.

Aussi, quand il s'agit de la réunion des revenus des enchères qui est à côté, on peut aussi en parler si vous avez des questions maintenant,

---

sauf pour Aziz. Merci beaucoup. Vraiment, je suis impatiente de travailler avec vous dans l'avenir. Merci.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci Maureen.

Durant cette réunion, nous invitons le président du Conseil d'Administration comme nous l'avons fait auparavant. Mais malheureusement, le président Cherine Chalaby n'a pas pu nous rejoindre aujourd'hui. Il nous a donc envoyé une lettre que j'aimerais vous lire. Je pense que cette lettre vous a été distribuée. Cela dit : « Je voulais être avec vous aujourd'hui sincèrement mais mon planning ne me l'a pas permis. Vous savez, pour moi, vous êtes un groupe important et j'apprécie vraiment le temps que je passe avec vous comme le temps que j'ai passé avec vous à Panama. Je voudrais remercier la communauté AfrICANN et AFRALO pour tous ces efforts et je vous encourage à continuer à faire ce que vous faites. Je vous souhaite beaucoup de réussites alors que vous faites face à toutes les questions importantes à la communauté à l'ICANN. » Signé Cherine Chalaby, président du Conseil d'Administration de l'ICANN.

Nous avons aussi invité, comme d'habitude, le responsable des opérations qui lui aussi s'excuse car il a d'autres réunions.

Nous avons donc aujourd'hui León Sanchez. León est au conseil, il a été sélectionné par l'At-Large. Il devrait nous rejoindre dans peu de temps.

---

Au niveau de l'organisation de l'ICANN, nous avons des collègues qui sont là. Nous avons le vice-président pour l'Afrique, Pierre Dandjinou.

PIERRE DANDJINOU :

Bonne journée à tous. Comme d'habitude, c'est un plaisir d'être ici avec vous. Quand je viens à l'AFRALO, je me sens chez moi donc merci. Je voudrais en profiter pour vous remercier tous pour vos contributions, surtout en ce qui s'agit du soutien de tout ce qui se fait en Afrique durant l'année passée. Nous avons vraiment pu faire beaucoup de choses.

Je ne suis pas venu seulement pour vous remercier mais aussi pour vous dire que nous avons notre nouvelle mise à jour de la stratégie africaine dont on va parler demain dans cette salle d'ailleurs à 13:30. Il est important que nous puissions comprendre cette espèce de nouvel esprit que nous voulons mettre en application à travers cette stratégie. Nous testons donc certains partenariats pour voir si nous allons pouvoir les renforcer, donc quand je parle de ces partenariats, je parle des partenariats en Afrique. Donc j'aimerais pouvoir compter sur vous quand il s'agit de faire de la sensibilisation vis-à-vis de ces partenaires potentiels avec lesquels on pourrait travailler.

Vous savez, on nous a demandé d'attacher un budget à ces documents de stratégie comme vous l'avez vus. Donc je voudrais quand même compter sur vous. Aussi, je voudrais vous demander de penser à ceci. Comment est-ce que l'on va pouvoir dupliquer ce qu'on fait ici dans d'autres pays ? Quelles sont les bonnes idées que l'on

---

pourrait utiliser ? Ce sont des choses que nous aimerions vraiment superviser.

Voilà donc les quelques points que je voulais souligner.

Aussi, j'aimerais encourager les réunions telles que celle-ci afin que nous puissions discuter des sujets brûlants dans lesquels vous avez des intérêts. On pourrait ainsi refléter la vision et les idées de l'Afrique pour pouvoir les faire passer au Conseil d'Administration. Je pense que c'est très bien ce que vous faites.

Maintenant, je voudrais vous remercier et j'espère que vous allez avoir une très bonne réunion. Merci Mohamed de m'avoir demandé de venir.

MOHAMED EL BASHIR : Merci, Pierre, de votre support continu vis-à-vis de notre communauté.

Nous avons notre collègue León qui vient d'arriver. Il est notre directeur qui a été sélectionné par la communauté At-Large. Et on va lui demander de prendre la parole.

LEÓN SANCHEZ : Merci beaucoup. Il est bon d'être ici avec vous avec mes collègues de l'AFRALO Je suis très reconnaissant de votre invitation. J'ai lu la déclaration de cette réunion conjointe et j'ai vu que vous avez soulevé les sujets très pertinents pour notre communauté et pour l'ICANN.

---

Le prochain cycle de gTLD, nous n'avons donc pas encore de chronologie, nous n'avons pas de date, nous ne savons pas exactement quand cela va commencer. Mais ce que vous avez mis dans votre déclaration est crucial. Vous introduisez des points qui relèvent de notre capacité à faire des corrections. Donc je suggère que nous puissions faire... Après ce nouveau cycle, nous devrions avoir une fois de plus une période de révision et cela, c'est très important. Et ainsi, nous pourrions faire du meilleur travail pour le prochain cycle de nouveaux gTLD, qui va bien sûr avoir lieu. Ainsi, les leaders pourraient en arriver à un cycle premier arrivé premier servi. Nous verrons ce que le futur nous réserve mais en attendant, il faudrait apporter plus de flexibilité pour pouvoir nous aider à corriger les erreurs qui sont faites dans ce processus.

Quand il s'agit des candidatures communautaires, sachez que je soutiens le concept que vous avez mis en place, que vous avez déclaré dans votre déclaration. Beaucoup de ces pays viennent d'Afrique donc je pense que les candidatures communautaires doivent être traitées d'une façon différente par rapport aux candidatures conventionnelles du gTLD. Donc je voudrais vous féliciter pour cette déclaration et j'espère que vous allez voter de façon positive. Donc je vous encourage à travailler sur les processus au sein de l'ICANN.

Aussi, nous passons à travers un processus pour rendre cet écosystème plus conforme par rapport au RGPD. Nous avons une représentante excellente qui vient d'Afrique, Hadia, qui est présente. Elle était donc très active, très constructive dans toutes les informations que nous avons envoyées pour ce processus de RGPD.



---

Vous devriez être fiers d'Hadia puisqu'elle a vraiment soutenu les efforts de l'Afrique, un travail que vous, vous développez. Encore une fois, je voudrais remercier Tijani, Mohamed qui m'ont invité. Aussi, je voudrais remercier Sarah et tous les leaders d'AFRALO.

Nous avons des sujets importants sur lesquels nous attendons vos informations, vos commentaires. Vous avez entendu parlé de cela durant la cérémonie d'ouverture. Nous voulons construire une stratégie pour les cinq ans à venir. Nous allons publier ceci dans les mois à venir. Nous allons donc publier un version préliminaire d'un plan stratégique et il je pense qu'il est donc essentiel que les opinions des utilisateurs finaux soient reflétées dans cette stratégie. Nous ne pouvons pas mettre en place une stratégie qui ne prend pas en compte l'Afrique. Donc je vous encourage vraiment et je serais très heureux d'obtenir vos commentaires quand il sera temps pour pouvoir aider à ce processus de stratégie pour pouvoir ainsi considérer et inclure les points de vue de la région africaine.

Tijani, je voudrais vous remercier, tout d'abord pour votre invitation. Je remercie Mohamed et Sarah. C'est un plaisir pour moi de participer comme d'habitude. Et bien sûr, si vous avez des questions à me poser, allez-y.

MOHAMED EL BASHIR :                   Merci, León. Il est bon de vous avoir ici alors que nous allons parler de cette déclaration.

---

Je voudrais quand même présenter Tijani Ben Jemaa. Et Tijani va nous parler de cette déclaration et nous donner un aperçu du point de focalisation sur cette déclaration.

TIJANI BEN JEMAA :

Comme vous le savez, à chaque fois que nous avons ce genre de séance, nous nous appelons pour choisir des sujets de discussions avant même de venir à ces réunions. Nous demandons donc qu'il y ait des commentaires de la communauté. Et cette fois-ci, nous avons parlé des candidatures communautaires et du concept des cycles pour les nouveaux gTLD.

Le groupe de travail sur les procédures ultérieures pour les nouveaux gTLD a fourni un rapport initial et ils ont demandé à la communauté de faire des commentaires. Nous, en tant que communauté At-Large, nous avons fait nos commentaires et maintenant, avec la communauté africaine, on voudrait se concentrer sur certains aspects : le concept des cycles et la candidature communautaire.

Pour ce qui est des candidatures communautaires, comme vous le savez, les gens nous demandent pourquoi on fait des cycles successifs, pourquoi est-ce qu'on n'ouvre pas un cycle qui reste ouvert et qu'on fasse une approche premier arrivé premier servi. Si l'on fait cela de cette manière, nous n'aurons pas le temps d'évaluer les résultats et les problèmes qui ont été soulevés durant la procédure de candidatures. Donc nous allons continuer à faire les mêmes erreurs.

---

Le mérite, donc, de ces cycles successifs c'est qu'ainsi, nous aurons du temps entre chaque cycle pour évaluer et corriger ces erreurs. Nous, en tant que communauté – et c'est ce qui est dit dans la déclaration –, le processus en général du programme des nouveaux gTLD n'est pas assez mature pour nous permettre de dire : « Nous préférons telle ou telle procédure de candidature. » Il s'agit des cycles, qu'ils soient successifs ou qu'ils soient faits de façon premier arrivé premier servi. Encore une fois, il n'y a pas assez de maturité dans le processus pour que l'on puisse choisir une version ou une autre.

Nous ne sommes pas assez matures dans notre processus pour nous dire que nous allons commencer demain, disons, le cycle parce que toutes les évaluations n'ont pas été terminées. Nous avons besoin de temps suffisant pour pouvoir donner des avis maintenant et nous pouvons ainsi savoir si nous avons besoin de plus de temps. Nous ne pouvons pas donc aujourd'hui dire qu'il sera préférable d'avoir des cycles ouverts ou des cycles successifs.

Dans tous les cas de figure, nous pensons qu'un mécanisme qui serait établi corrigerait un petit peu le cours. On a besoin d'un mécanisme pour corriger le tir sinon, on va répéter ces erreurs.

Et également, nous pensons que des implications basées sur la communauté doivent être prioritaires s'il y a un litige au niveau des chaînes.

Nous avons un autre problème qui se pose avec le panel d'évaluation pour l'évaluation, le CPE, l'évaluation de la priorité communautaire. Vous savez qu'on a reçu beaucoup d'applications de la communauté

---

lors du dernier cycle mais que certaines candidatures n'ont pas été acceptées.

Nous avons des experts dans l'évaluation mais il n'y a pas assez de connaissances des véritables problèmes qui se posent par rapport au DNS. Donc par exemple, il y a eu une évaluation qui n'a pas été acceptée. Il y en a beaucoup d'autres qui n'ont pas été acceptées que je connaisse.

La composition du panel doit être revue pour qu'à l'avenir, il ne soit pas composé de personnes qui soient éloignées de l'écosystème. Nous désirons également et nous préférons que la communauté soit engagée dans ce processus d'évaluation de la priorité communautaire, pas seulement dans le panel mais il y a d'autres manières de le faire, parce que cela donnera une dimension à l'écosystème de l'ICANN, à l'environnement de l'ICANN et à toute la communauté.

Et il y a un problème de transparence également qui se pose parce que ce panel travaille un petit peu dans le noir. On ne sait rien. On sait seulement que votre candidature est rejetée, point à la ligne. Donc nous pensons qu'on doit avoir plus d'ouverture et de transparence à ce niveau.

Par rapport aux dossiers des communautés, aux candidatures communautaires, comment définir les communautés. Cela, c'est un problème pour le panel. Ils avaient leur propre définition du terme communauté. Leur propre interprétation de cette définition dépendait de chaque personne. Ce n'était pas objectif, c'était subjectif.

---

Donc cette fois-ci, nous avons pensé qu'avec le groupe de travail sur les procédures ultérieures, nous devons définir le terme communauté d'une meilleure manière et nous avons donné une définition modifiée provenant de la Cour européenne des droits humains et je crois que cela convient mieux, c'est beaucoup plus près comme définition de la communauté. Et c'est ce dont nous avons besoin.

Donc également, nous pensons que nous devons différencier le traitement des dossiers de candidatures entre les candidatures communautaires et les autres, donc un traitement différencié. Parce qu'en 2012, il y avait une différence, il y avait une priorité des candidatures communautaires.

Les critères d'éligibilité pour le programme de soutien aux candidats, ASP : nous devons favoriser les candidatures à ce programme parce qu'il ne s'agit pas d'intérêts commerciaux ou politiques ; ce sont pour les communautés, les cultures, les langues et l'intérêt des communautés, pas pour des intérêts personnels.

Donc j'ai parlé du panel. Je crois que c'est à peu près tout.

Sarah va vous lire la déclaration et vous l'avez sûrement lue. Nous pensons que ce panel d'évaluation communautaire est véritablement un des points les plus importants. L'évaluation de la priorité communautaire, c'est ce qui fait le plus problème parce que tout doit passer par ce panel et de par le passé, il y a des dossiers de candidature de valeur qui ont été rejetés.

Merci Mohamed.

---

MOHAMED EL BASHIR : Merci, Tijani, de nous parler de cette déclaration. J'aimerais souligner que c'était un groupe multipartite qui a rédigé cette déclaration ; ce n'est pas une seule personne, c'est tout un groupe qui s'est mis à cette déclaration.

Nous avons Abdulkarim qui n'a pas pu venir ici à Barcelone mais il est au téléphone et il va donc nous lire cette déclaration. Et ensuite, nous pourrions avoir un débat à ce sujet. Donc Abdulkarim, lisez-nous cela rapidement pour qu'on puisse en parler un petit peu plus tard.

ABDULKARIM OLOYEDE : Merci beaucoup. J'espère que vous m'entendez bien.

MOHAMED EL BASHIR : Oui. Allez-y.

ABDULKARIM OLOYEDE : Donc je vais lire la déclaration maintenant.

« Nous, les membres de la communauté africaine de l'ICANN participant à la 63<sup>ème</sup> réunion publique internationale de l'ICANN à Barcelone et présents à la réunion commune AFRALO-AfrICANN le lundi 22 octobre 2016, avons discuté du rapport initial du groupe de travail sur le processus d'élaboration de politiques PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures des nouveaux domaines génériques de premier niveau gTLD, plus particulièrement des

---

recommandations concernant le concept de cycle, *rounds* en anglais, et les candidatures communautaires.

Nous tenons d'abord à féliciter les membres du groupe de travail PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD pour l'énorme travail de préparation du rapport initial et à les remercier pour leur temps et leurs efforts. Cependant, nous souhaitons faire les commentaires suivants.

Un, concept de cycles. Sur la question de savoir sur le programme des nouveaux gTLD devrait se poursuivre sous forme de cycles successifs ou d'un seul cycle ouvert, nous croyons que le programme n'est pas encore arrivé à un stade de maturité suffisant pour que l'on puisse annoncer avec certitude la période à laquelle le prochain cycle devrait avoir lieu et pour déterminer s'il est préférable de mettre en place un cycle ouvert de type premier arrivé premier servi ou bien envisager des cycles consécutifs.

Nous recommandons d'attendre à ce que les TLD issus de la série précédente de 2012 et les mécanismes mis en place atteignent un certain degré de maturité avant de lancer un prochain cycle.

Nous proposons de mettre en place un cycle suivi d'une période d'examen à durée indéterminée pour définir les modalités d'acceptation des futures candidatures aux nouveaux gTLD.

Quoi qu'il en soit, indépendamment du fait que la réintroduction du programme se fasse par le biais de cycles consécutifs ou d'un seul cycle ouvert du type premier arrivé premier servi, nous pensons qu'il

---

est nécessaire de : 1) établir un mécanisme permettant d’apporter les corrections requises par les processus d’élaboration de politiques pour apporter des modifications de fond au programme motivées par des considérations d’ordre politique ; accorder la priorité aux candidatures communautaires dès le départ ; revoir la composition du panel d’évaluation de la priorité communautaire CPE ainsi que ses procédures ; accroître la transparence du processus utilisé par ICANN Org pour sélectionner ses fournisseurs de service de règlement de litiges DRSPS ; renforcer également les efforts de sensibilisation afin de mieux promouvoir le programme mais aussi d’autres initiatives parallèles tel que le programme de soutien aux candidats ASP. Le renforcement de la sensibilisation à l’aide de moyens et de canaux appropriés dans les régions où le nombre de candidatures en 2012 a été très faible, par exemple les pays du Sud, est un élément clé pour le succès du programme.

Deuxièmement, candidature communautaire. En ce qui concerne la définition de communauté, nous croyons que la définition ci-dessous inspirée de celle adoptée par la Cour européenne des droits de l’homme reste la plus précise. Tout groupe à but non lucratif composé d’individus ou des personnes morales rassemblées pendant au moins trois années consécutives dans le but d’agir, exprimer, promouvoir, poursuivre ou défendre collectivement un domaine d’intérêt commun.

Nous considérons que les communautés devraient continuer à faire l’objet d’une attention particulière. Le traitement différencié pour les candidatures communautaires sous forme de priorité accordée en cas de conflit de domaine demandé, éligibilité au programme de soutien



---

de candidats ASP, notamment pour les candidatures des régions faiblement desservies et/ou celles destinées à servir des communautés faiblement desservies

En ce qui concerne l'évaluation de la priorité communautaire CPE, nous sommes d'avis que le processus suivi par le CPE doit être plus transparent et prévisible. Des détails sur les procédures des prises de décision doivent être disponibles pour les candidats bien avant la date limite de dépôt de candidature.

Le concept d'adhésion doit être suffisamment souple pour tenir compte du fait que les communautés distribuées géographiquement n'ont souvent pas des listes de membres classiques et ne devraient pas en être pénalisées.

Des informations sur les antécédents des participants du CPE, y compris des équipes de soutien, peuvent être entièrement disponibles pour permettre de vérifier qu'il n'y ait de conflit d'intérêt. L'ensemble des données, pièces et documents de recherche ayant servi à la prise de décision doivent être indiqués et publiés en tant qu'éléments faisant partie de la décision. Les candidats devraient aussi recevoir des mises à jour périodiques concernant le traitement de leur candidature. Il est important que l'équipe du CPE comporte des représentants d'organisations communautaires.

Finalement, nous considérons que le véritable enjeu consiste à ce que les membres du CPE comprennent parfaitement quels sont les types de communautés qui sollicitent des nouveaux gTLD et soient capable de faire preuve de souplesse à leur égard. Les interprétations

---

subjectives et les définitions biaisées appliquées sur une base ad hoc ne font que discriminer des candidatures communautaires valides. Merci beaucoup.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Abdulkarim.

Et bien, nous allons maintenant donner la parole à toutes et à tous pour commentaires. Vous voyez que nous avons un texte préliminaire qui parle de beaucoup de points, du prochain cycle, lequel sera-t-il, premier arrivé premier servi ou bien sera-t-il un nouveau cycle ou une nouvelle série de candidatures, comment allons-nous gérer le problème des marques déposées, des noms géographiques, est-ce que cela va être premier arrivé, premier servi.

Et pour l’Afrique, le concept de candidatures communautaires est extrêmement important parce que c’est une chance d’avoir du support pour ces candidatures communautaires pour le continent africain. Et je crois que nous avons eu trois candidatures, une qui demandait un soutien, et elles n’ont pas obtenu de soutien. Donc c’est un sujet important. Je vous donne la parole pour en débattre. Mary, allez-y.

MARY UDUMA : J’aimerais tout d’abord féliciter les personnes qui ont rédigé cette déclaration et le fait que nous indiquions nos préoccupations est extrêmement important. Nous avons parlé beaucoup dans les couloirs de tous ces problèmes de ce premier cycle datant de 2012, et avons-

---

nous besoin d'un autre cycle, comment allons-nous gérer l'avenir de ces cycles de candidatures. Donc c'est tout à fait positif.

Mais le problème du soutien peut-être n'est pas assez expliqué. Cela m'inquiète beaucoup, cette question du soutien aux candidatures ; je crois que l'on n'en parle pas assez.

Je pense également qu'on devrait mettre plus l'accent peut-être avec un troisième point rajouté à des déclarations. Donc on a eu ce premier cycle, les candidatures communautaires, on a parlé de cela. Et ensuite, j'aimerais que l'on parle beaucoup plus des questions de sensibilisation. Cela me paraît important, la sensibilisation et le soutien. Cela nous préoccupe beaucoup

Et au point numéro 1.1, lorsqu'on nous dit premier arrivé premier servi, on pourrait dire FCFS, donc en anglais.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup, Mary, de ces commentaires.

Je ne sais pas s'il y a d'autres commentaires ? Sur Adobe Connect peut-être ? Rien ? D'accord.

Donc nous avons Daniel puis Barrack.

DANIEL NANGHAKA : Merci beaucoup à l'équipe de rédaction. C'est un excellent document. J'aimerais simplement réitérer le fait qu'on doit plus parler d'engagement. Moi, je suis responsable de la sensibilisation et de

---

l'engagement et c'est quelque chose évidemment qui me tient beaucoup à cœur. Il faut vraiment atteindre les communautés en tant que tel parce que beaucoup de personnes ne sont pas conscientes de ces processus, plus particulièrement en ce qui concerne le CPE, cette évaluation de priorité communautaire qui doit être mieux connue. Cela, c'est une question d'engagement et de sensibilisation.

Tout le monde doit être bien au courant de la possibilité de poser ces dossiers de candidature. Donc cela nous permettra d'atteindre nos objectifs. Merci.

BARRACK OTIENO :

Merci monsieur le président de séance.

Au point 5 qui parle de sensibilisation, je proposerais sensibilisation et efforts de renforcement des capacités, donc pas seulement par rapport au programme mais au programme parallèle, donc rajouter sensibilisation et renforcement des capacités. Donc je propose sensibilisation et efforts de renforcement des capacités, c'est un élément essentiel dans des régions où on n'a pas eu beaucoup de candidatures de déposées.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci beaucoup. Nous devons, selon vous, mettre l'accent sur la sensibilisation, sur le développement des capacités. Mary a mentionné également la question du soutien aux communautés ; c'est important pour nous.

---

TIJANI BEN JEMAA :                   Donc l’aspect premier arrivé premier servi, *first come first serve* en anglais.

MOHAMED EL BASHIR :               Est-ce qu’il y a d’autres commentaires ? Tijani.

TIJANI BEN JEMAA :                   Je vais parler en arabe. Qu’en pensez-vous ? Mettez donc vos écouteurs et je vais m’exprimer en arabe.

Merci beaucoup à toutes et à tous. Si vous n’avez pas d’autres recommandations ou commentaires sur cette déclaration, j’aimerais vous demander ce que vous observez qui va rendre notre travail meilleur à AFRALO et AfrICANN. Lors de cette réunion conjointe, quelles sont vos recommandations et suggestions ? Comment vous pensez que cela pourrait être plus bénéfique à nous tous pour améliorer ce type de réunion. Et s’il y a des thèmes que vous voyez qui vous semblent très importants, et bien indiquez-le pour qu’on traite ces thèmes lors de la prochaine réunion. Donnez-nous vos opinions et vos idées. Merci.

MOHAMED EL BASHIR :               Donc je crois que nous avons maintenant Dave, Lucky et Hadia.

---

DAVE KISSOONDOYAL : Je crois, Tijani, avant que nous passions au prochain point, nous devrions adopter tout d'abord cette déclaration. Je propose l'adoption de cette déclaration. J'espère que cette requête sera appuyée.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup, c'est appuyé.

LUCKY MASILELA : Merci. Je donne tout à fait ma bénédiction à la déclaration et je soutiens l'adoption de ce document sous cette forme parce que je pense que la réflexion de ce comité est importante. Aller trop vite vers un prochain cycle, une série de gTLD, je pense, ne sera pas très positif pour notre continent qui doit encore trouver sa voie et sa place. Et il me semble que nous devons trouver cet espace, nous mettre dans cet espace, nous placer pour connaître le succès. On l'a vu avec .africa.

Ce qui nous préoccupe, c'est que si on a un autre processus supplémentaire, on va perdre les résultats que nous anticipions et que nous n'avons pas encore véritablement atteints. Donc cette déclaration en essence est essentielle. Et personnellement, en tant également du registre Africa, j'aimerais soutenir l'adoption de cette déclaration.

MOHAMED EL BASHIR : Hadia, vous avez la parole.

---

HADIA ELMINIAWI :

Donc merci beaucoup à toutes les personnes qui ont rédigé cela. Il y a une observation rapide que j'aimerais faire.

Alors, dans l'espace du Moyen-Orient, nous avons parlé des candidatures communautaires et on a eu quelques préoccupations. Est-ce qu'on a véritablement besoin de définir la communauté en tant qu'organisation à but non lucratif, groupe à but non lucratif ?

Le fait est que dans notre région, l'industrie et le secteur n'est pas encore en mesure de faire des profits. Donc demander à un registre de la région de payer ces sommes est pratiquement impossible. Bien sûr, il y a un autre argument. Cela peut introduire une concurrence déloyale. Je peux le comprendre.

Donc je voulais faire cette petite observation parce que clairement, on définit une communauté comme tout groupe à but non lucratif. Mais je soutiens tout à fait la déclaration.

TIJANI BEN JEMAA :

OK. Si on ne dit pas que la communauté doit être non lucrative, cela va devenir une société, une société commerciale. Une communauté qui est lucrative, c'est une compagnie, c'est une société ; ce n'est plus une communauté. On parle de communauté, c'est-à-dire des gens qui ont le même intérêt qui se sont mis ensemble pour des objectifs pour la communauté, pas pour des objectifs pour gagner de l'argent ou pour des objectifs pour faire de la politique.

---

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup d’avoir fait ces déclarations et pour votre retour et vos commentaires. Nous allons donc... Je crois que... Oui, vous voulez prendre la parole ?

ABDALLA OMARIA : Je crois que la déclaration a été adoptée mais je viens de voir quelque chose. Si on pouvait marquer A, B, C, D. Je vois qu’on nous disait premier point, deuxième point... Je crois que ce serait mieux de faire A, B, C, D ou i, ii, iii, iv et ainsi de suite.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup.

Nous avons un commentaire sur Adobe.

YEŞİM NAZLAR : Merci beaucoup. Seun Ojedeji nous dit : « Je suggère que cette déclaration ne soit pas uniquement remise au Conseil d'Administration mais également au groupe travaillant sur les procédures ultérieures. »

MOHAMED EL BASHIR : Abdulkarim Oloyede a levé la main également. Abdulkarim, exprimez-vous. Si on peut vous entendre, allez-y.



---

ABDULKARIM OLOYEDE :           Merci beaucoup. J’espère que vous m’entendez bien. Ce que je voulais dire, par rapport aux personnes qui ont rédigé cette déclaration, c’est que je crois que dans toute la communauté africaine, nous devons beaucoup participer au développement des politiques et à ce groupe de travail.

En ce qui concerne la définition de la communauté, je crois qu’on doit contribuer plus à cela et faire entendre nos voix. Nous devons trouver une bonne définition qui soit tout à fait acceptable parce que je crois qu’un des problèmes principaux, lors du dernier cycle, la définition de la communauté était trop vague et cela a posé des problèmes. Il faut remédier à cela d’ici le prochain cycle.

MOHAMED EL BASHIR :           Merci Abdulkarim.

Je crois que nous avons eu d’excellents commentaires. Nous allons les prendre en compte. Monsieur Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA :           Ce n’est pas un commentaire, c’est une question pour Abdulkarim. Est-ce que vous pensez que la définition que nous donnons est vague ou pas ?

ABDULKARIM OLOYEDE :           Non, je ne pense pas, je ne la trouve pas vague. Mais je dis simplement qu’il faut continuer à contribuer, que la communauté africaine doit contribuer plus au débat.

---

MOHAMED EL BASHIR : Daniel ? Dernière intervention, Daniel, allez-y.

DANIEL NANGHAKA : J'aimerais poser une question à Abdulkarim. Est-ce que vous pouvez résumer un petit peu quelle serait la meilleure définition de communauté ? Je crois que c'est quelque chose que l'on pourra faire peut-être pour la prochaine discussion mais ce sera très bien de clarifier un petit peu les choses.

ABDULKARIM OLOYEDE : Je crois qu'une des meilleures définitions de la communauté, c'est ce qui existe dans la déclaration. Mais je crois qu'il faut continuer à la critique, l'analyser. Je crois qu'elle est assez bonne pour le moment mais il faut continuer à y travailler. Je suis d'accord avec la définition qui existe dans la déclaration. Il faudra peut-être la peaufiner, la revoir et y travailler.

MOHAMED EL BASHIR : Nous changeons un petit peu notre ordre du jour. Je crois que c'est très bien d'entendre parler d'Africains participant aux différentes parties prenantes qui sont présents ici. Nous avons Barrack qui est présent ici même, Aziz Hilali qui représente NomCom et Sarah également d'AFRALO. Donc il y a des nouveaux venus et j'aimerais leur donner la parole. Je commencerai avec Aziz, Barrack et Sarah. Donc

---

Aziz, allez-y, petite mise à jour s'il vous plaît sur la participation à NomCom.

AZIZ HILALI :

Merci de me donner l'opportunité de parler. Je suis désolé de ne pas pouvoir avoir été présent dans la salle de l'ALAC cette semaine car j'étais occupé.

Je voulais vous informer de la position de la part du NomCom pour cette année. Cette année, le NomCom va pouvoir sélectionner des candidats pour trois positions au Conseil d'Administration de l'ICANN. Il y a donc deux postes qui sont occupés maintenant par des collègues africains et ces deux postes seront ouverts. Si vous prenez en compte la diversité géographique, je pense qu'il va y avoir un gros problème si le NomCom ne reçoit pas de candidatures intéressantes de l'Afrique. Nous avons eu un gros programme l'année dernière et nous n'avions pas de candidat qui était compétent pour avoir un poste au Conseil d'Administration.

Nous cherchons aussi quelqu'un pour le PTI, deux pour la GNSO et un poste au ccNSO et trois postes pour l'ALAC incluant le poste de la région africaine.

C'est tout ce que j'avais à partager avec vous. Je vous remercie. Si vous avez des questions, je peux y répondre. Merci.

---

MOHAMED EL BASHIR : Merci Aziz. C'était donc très utile de savoir quels sont les postes qui s'ouvrent. Vous avez des questions pour Aziz ? Vous pouvez vous présenter et poser votre question.

ABDETOLA SOGBESAN : Abdetola du Nigéria. Je suis de l'ICANN BC. Deux informations que je voudrais faire passer.

Nous sommes assez bien représentés au niveau du programme des boursiers. Nous avons des problèmes de visas pour trois personnes, dont de nos collègues du Togo ; ils ne pouvaient donc pas venir pour ce programme de boursiers puisqu'ils ont eu des soucis de visas. Il y a [Joan] de l'Uganda, Christiane de la Côte d'Ivoire. Je ne sais pas quels sont les rôles que nous allons pouvoir jouer mais au bout du compte, nous avons quelques collègues qui ont besoin du programme des boursiers. Bien sûr, cela sera déferé vis-à-vis de l'ICANN64.

Mais vraiment pour nous, il y a eu un problème de participation cette année à cause de cela. Cela va être difficile maintenant. Nous devons nous assurer de ce que nous pouvons faire au niveau de l'AFRALO pour pouvoir promouvoir la participation au programme des boursiers pour que les gens deviennent plus familiers avec l'écosystème de l'ICANN.

Ces gens doivent aussi être très actifs au sein de l'AFRALO. Cela veut dire que nous devons faire beaucoup de promotion pour que ces jeunes comprennent les procédures à l'AFRALO avant qu'ils puissent déposer leur candidature pour le programme des boursiers. C'est le message que je voulais passer.

---

MOHAMED EL BASHIR :           Merci beaucoup. Vous avez donc soulevé deux sujets importants. L'histoire des visas, cela a été vraiment un gros problème durant cette réunion. Nous avons un collègue qui est membre d'ALAC qui représente l'Afrique qui n'a pas pu venir. Donc nous les avons pris en compte et nous avons communiqué ces questions avec le personnel de l'ICANN.

Lorsqu'il s'agit de la participation pour les boursiers, je dois souligner qu'AFRALO a vraiment beaucoup de membres. Donc vous pouvez ainsi savoir que vous pouvez joindre l'AFRALO sans être forcément affilié avec une ALS. Si vous n'êtes pas affilié à une ALS accréditée ou à une Internet Society, vous pouvez tout de même déposer votre candidature.

Tijani, vous voulez rajouter quelque chose ?

TIJANI BEN JEMAA :           La question des visas est un problème perpétuel. J'étais membre du groupe de travail sur la stratégie ICANN et je me suis battu très fort pour pouvoir inclure nos commentaires pour qu'on puisse faire attention aux pays que nous allions choisir pour avoir nos réunions puisqu'il y a toujours des problèmes de visas. Donc ce n'est pas facile pour tout le monde d'accepter ce fait, mais sachez qu'ils n'ont pas des choix énormes pour pouvoir se déplacer à travers le monde.

J'ai essayé de leur expliquer que si nous continuons ainsi, les situations de visas deviendraient pires et là, nous n'aurons pas assez

---

de diversité et pas assez de personnes qui viendraient à nos réunions. Mais je peux vous dire que l'ICANN essaie de faire au mieux afin d'aider l'obtention des visas. Et il y a des fois où il n'y arrive pas, bien sûr. Ce n'est pas parce que c'est impossible, c'est parce qu'ils n'ont pas pris les bonnes mesures et c'est ce qui est arrivé avec Seun, notre collègue à l'ALAC. Ce n'est pas que c'est impossible d'obtenir un visa pour lui. Il voyage beaucoup, il est allé en Europe bien des fois. Mais il y a eu un petit problème des personnes au sein de l'ICANN qui n'ont pas été capable de résoudre ce problème.

Nous avons faire face à ce problème de visa très très souvent. Nous devons donner les informations au personnel très tôt parce que lorsque le personnel est conscient du problème de bonne heure, ils peuvent résoudre ce problème. Si les informations arrivent trop tard, cela devient impossible. Je veux vous dire donc qu'il est impossible de garantir un visa pour quelque pays que ce soit dans le monde. Donc ce problème ne devrait pas être une question frustrante. C'est plutôt quelque chose que l'on doit gérer et que l'on doit adresser de bonne heure.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Tijani. Nous avons un délai, bien sûr, donc allez rapidement.

ABDETOLA SOGBESAN : Je comprends très bien votre position, je sais qu'il n'y a aucune garantie mais si je soulève ce problème, c'est que nous avons nous-mêmes trois membres d'Afrique nous n'ont pas pu faire candidature

---

avec le programme des boursiers. Donc la participation africaine va être diminuée. Donc c'est cela aussi le problème. Si on pouvait résoudre ce problème et pouvoir donner du soutien. Moi, je suis coach des boursiers. Trois des personnes que je soutiens ne sont pas là. Je ne suis pas content parce qu'ils ne peuvent pas bénéficier de ce que nous faisons ici. Il y a donc besoin d'essayer de faire les choses à temps et on doit le faire. Donc si c'est cela le problème, il faut qu'on le fasse.

MOHAMED EL BASHIR : Merci d'avoir soulevé cette question.

Je voudrais passer la parole à Barrack pour qu'il nous donne une petite mise à jour.

BARRACK OTIENO : Je voudrais parler du travail qui a lieu au sein de la ccNSO et pour les TLD régionaux en Afrique. Nous sommes des participants actifs à la ccNSO. Moi, je suis aussi la liaison de l'ALAC vis-à-vis de la ccNSO comme vous le voyez.

Donc nous avons beaucoup de conseillers qui sont bien placés. D'ailleurs, tous nos conseillers sont ici. Souleymane Oumtanaga qui est là, nous avons aussi Abibu Ntahigiye qui est là qui est très actif en tant que membre, et nous avons Abdalla Omari. Comme vous le voyez, nos membres participent énormément à cette communauté.

---

Bien sûr, nous avons beaucoup de ccTLD qui sont représentés ici. Je vois Wafa et je vois mon ami de .so qui est là aussi, donc la Somalie. Donc la participation au .ng est très bien représentée. Donc la participation de la région de l'Afrique au sein de la ccNSO a été très bonne, donc c'est un bon exemple.

Comme je l'ai dit hier, durant la réunion entre l'ALAC et la ccNSO, si nous ne sommes pas à la table, nous sommes sur le menu, que nous soyons boursiers ou pas. Donc nous devons trouver des manières pour passer à la table. Être à la table, cela veut dire que l'on participe aux réunions complètement, qu'on n'est pas là juste pour être vu. Et c'est cela, le défi. Il y a d'autres défis d'ailleurs, des défis de partenariats.

Dernièrement, je suis allé à la réunion APTLD à Tachkent et j'ai vu l'APRALO qui était représentée durant cette réunion d'APTLD. Il y a eu un accord de partenariat qui devait en sortir et je l'ai reçu hier. J'ai vu que cela a été rapide. Donc nous espérons faire la même chose avec l'AFRALO durant le mois qui vient pour ne pas gaspiller du temps comme par le passé. AFRALO a toujours été en tête et nous voulons ce partenariat avec la structure At-Large qui va nous aider à dépasser ces défis auxquels nous faisons face sur notre continent. Voilà, c'est ce que j'avais à dire. Merci.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci Barrack.

J'ai plusieurs personnes qui veulent prendre la parole mais on va commencer par Hadia qui va nous donner une mise à jour du EPDP.



HADIA ELMINIAWI :

L'équipe du processus d'élaboration de politiques accéléré travaille... Alors le Conseil a adopté la spécification temporaire le 17 mai à cause du RGPD qui était effectif à partir du 25 mai.

Cette équipe peut voir si cette spécification temporaire peut être adoptée en tant que politique consensuelle ou si elle doit être modifiée. Donc nous devons faire cela. Encore une fois, nous devons choisir cette nouvelle version de spécification ou cette version modifiée avant le mois de mai 2019.

Jusqu'à présent, nous avons essayé d'observer certains des buts de l'ICANN et de les définir. Nous avons aussi observé les activités qui sont liées à chacun de ces buts bien déterminés de l'ICANN. Et nous avons parlé aussi des bases juridiques de tous ces processus et cela, basé sur le RGPD. Nous avons aussi défini les rôles, à savoir qui sont les parties responsables pour chaque activité.

Après cela, nous avons essayé de définir les éléments liés aux données pour chaque activité. Il y a certaines questions que vous pouvez observer ; elles sont publiées sur la page wiki. Mais une des questions les plus importantes que je voudrais soulever ici, c'est de savoir si les parties contractuelles, opérateurs des registres, bureaux d'enregistrement devraient différencier le fait que les titulaires de noms de domaine aient voix au chapitre.

---

Il y a aussi une différence entre ce qui est la personne juridique et la personne naturelle. Il y a aussi le problème géographique qui vraiment est lié à notre communauté.

Nous devrions pouvoir publier le rapport initial dans 16 jours, qui sera ensuite ouvert pour la période de commentaires publics et le rapport final devrait être publié en avril. Il y aura donc encore une opportunité pour des commentaires publics entre février et mars. Voilà, merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci, c'était utile.

Abdeljalil et ensuite, je voudrais passer la parole à Lucky pour qu'il nous fasse passer son message. On va passer à Abdeljalil en premier.

ABDELJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup Mohamed et merci à toute communauté. Juste, je voulais ajouter, Barrack, qu'en tant qu'ALS, nous avons joué un grand rôle pour que les managers des TLD du Tchad soient membres de la [ccNSO] ; on les accompagné, on a déposé l'application et je pense en date du 25 octobre, le conseil va décider si le Tchad va rejoindre la [ccNSO]. Donc cela aussi, c'est un plus en tant que membre d'At-Large, donc il faut jouer ce rôle aussi pour que la communauté africaine soit vraiment active aussi au niveau de l'ICANN et aussi au niveau GAC aussi pour les changements de noms. Nous sommes au niveau du GAC, aussi pour les représentants, on les accompagne. Donc actuellement, moi, je suis là ici, c'est grâce à eux aussi. Donc c'est gagnant-gagnant, donc ils m'ont accompagné pour être là et en même

---

temps, je vais faire le rôle de conseiller, je peux dire, pour les membres du Tchad au niveau du GAC et à la [ccNSO] aussi. Donc c'est cela grosso modo.

En tant qu'ALS, on ne peut pas dire la société civile, on n'a pas d'autres rôles aussi. Mais quand même, pour la participation active de nos frères africains dans les différents *constituency*, on a un grand rôle à jouer et c'est là où nous continuons à faire ce travail. Et je vous remercie beaucoup.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci Abdeljalil.

Lucky, vous pouvez nous donner une mise à jour ? C'est très bon d'avoir des mises à jour, ce qui se passe dans différentes parties de notre communauté. Lucky, vous voulez prendre la parole ?

LUCKY MASILELA :

Merci Mohamed. Voilà une petite mise à jour. Vous savez que .africa, donc le nom de domaine, a été lancé l'année dernière et donc c'est la première année opérationnelle. C'est tout neuf. On a vu quand même une croissance au niveau des noms. Nous sommes très contents mais nous avons quatre problèmes en Afrique, quatre domaines dans lesquels nous devons pousser un petit peu la croissance. Le développement des bureaux d'enregistrement à travers le continent est encore un problème ; il y a aussi un problème de développement des ccTLD ; le développement aussi des contenus ; et les programmes ICT.

---

Nous aurons besoin de beaucoup plus de 17 000 enregistrements. Donc il est donc très important pour nous de voir qu'il y a quatre objectifs à suivre à travers le continent. Et pour cela, nous devons augmenter ce nom de domaine .africa. Nous devons aller à travers le continent pour prêcher la valeur de ce nom de domaine. Nous sommes très contents parce que nous allons avoir une réunion demain pour pouvoir encore plus discuter des fonctions et de la fondation de ce programme. Nous allons pouvoir donc mettre en œuvre ces quatre programmes et la fondation va pouvoir faire des commentaires sur ces différentes fonctions. Mais la question clé, c'est donc la croissance des enregistrements.

Je voudrais dire que nous avons aussi fais un pas cette année. En juillet cette année, nous avons ajusté les prix pour les noms de domaine de .africa pour qu'ils soient moins chers. Nous avons commencé l'année dernière à 18 \$ et cette année, nous avons réduit encore plus puisque nous sommes arrivés à un prix de gros de 12,50 \$. Donc cela permet à tous de pouvoir en profiter.

Et je vous remercie de m'avoir écouté.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci pour la bonne nouvelle pour .africa.

Nous avons Daniel qui voudrait prendre la parole, qui va nous parler des groupes de sensibilisation pour ALAC.

---

DANIEL NANGHAKA : Merci pour m’avoir donné l’opportunité de partager mon message sur la mise à jour au niveau de l’engagement.

Après un peu de temps, nous avons vu plusieurs petites complexités dans le travail de certains des groupes de travail. Donc nous allons résumer certaines des questions. Mais avant, je voudrais vous dire que la performance d’AFRALO est incroyable, elle continue à augmenter, surtout avec la rédaction des nouvelles stratégies.

Dans ces stratégies, il y a malgré tout encore une RALO qui n’a pas finalisé sa propre stratégie ; c’est LACRALO. Mais bien sûr, nous allons le faire rapidement.

Lorsqu’il s’agit de la version préliminaire qui est prête mais qui doit être révisée, nous allons le faire pour la prochaine année fiscale. Nous demandons qu’il y ait plus de participation au niveau de la région, comme d’habitude.

Je suis aussi content de pouvoir vous dire que notre vice-président... Quand il s’agit de participation, nous collaborons bien sûr avec le bureau de la GSE. Nous avons donc suivi les recommandations qui nous ont été données par rapport aux autres RALO.

Malgré le fait que les recommandations clés qui sont sorties de ces discussions incluaient aussi des sujets brûlants, je voudrais quand même partager avec les personnes qui sont là que nous parlons donc des mises en œuvre qui ont lieu dans d’autres régions. Comment allons-nous détailler tous ces sujets brûlants ? Certains de ces sujets

---

sont différents dans chaque région, donc il faut qu'il y ait plus de participation au niveau de l'AFRALO dans l'avenir.

Une autre recommandation a été soulevée lorsqu'il s'agit de l'engagement et de la participation. Il s'agit des activités d'ATLAS III. Nous demandons à ce que l'AFRALO nous envoie leurs commentaires, leurs idées pour voir ce qui pourrait être approprié par rapport aux paramètres que nous allons établir pour ATLAS III.

Ce processus de commentaires et d'informations de retour est important. Il faut continuer donc à publier les commentaires ou envoyer cela sur les listes de contact pour qu'on puisse discuter de nos stratégies de participation appropriées.

Nous avons aussi augmenté les chiffres ALS dans la région mais il y a encore une carence. Nous faisons de la sensibilisation mais n'arrivons pas à obtenir cette complète participation. On vous fera une mise à jour AFRALO en ce qui s'agit du renforcement des capacités pour ces sujets brûlants en Afrique. La décentralisation des activités dans les régions est aussi un sujet intéressant.

Qu'est-ce que cela veut dire, cette nouvelle déclaration ? Cela veut dire qu'une fois que le calendrier a été consolidé avec le calendrier GSE et le calendrier d'engagement, nous devrions définir quels sont les membres des ALS qui sont disponibles et qui sont volontaires pour aller à tous ces événements. Ils pourraient ainsi participer avec les membres durant ces activités. C'est un petit peu un résumé de ce qui se passe au niveau de l'engagement régional.

---

MOHAMED EL BASHIR : Il nous reste très peu de temps, cinq minutes je crois. Vous pouvez nous faire une petite présentation d'une minute ? Mary, Dave et Sarah. Soyez brefs.

MARY UDUMA : Tout d'abord, je voudrais poser ma question et savoir qu'est-ce que le leadership va faire pour encourager certains d'entre nous pour qu'on puisse devenir part entière de l'At-Large. À cause des restrictions qu'il y a au sein de l'At-Large, vous parlez des ALS, c'est cela, des ALS sur le continent. Je pense que notre sensibilisation est focalisée sur ces ALS et seulement les ALS. Il y a beaucoup d'autres programmes « I\* » en Afrique, que ce soit des programmes au FGI ou tout autre évènement.

Il était bon d'entendre parler Barrack des ccTLD dans chaque pays bien identifiés. Je suis allée à certains de ces programmes et je suis devenue depuis beaucoup plus active. J'ai écouté les webinaires, les webinaires qui sont très très bien. Et j'espère que vous allez continuer comme cela, pas seulement avec votre liste de contact mais à travers les communautés pour donner justement ces informations.

Il faut appuyer aussi la préparation vers le leadership en Afrique. C'est une chose très importante. Comme [Mike] disait, pourquoi est-ce que les Africains ne sont pas qualifiés pour devenir des leaders à l'ICANN ? AFRALO Africa pourrait peut-être essayer de voir comment on pourrait se préparer. On pourrait peut-être mettre en place un système de

---

renforcement des capacités pour ces personnes qui voudraient devenir des leaders, comme Aziz par exemple.

Aziz, je voudrais vous poser une question. Est-ce qu'il y a un siège spécifique pour l'Afrique au NomCom, un poste de leadership ?

MOHAMED EL BASHIR : Mary, Aziz peut peut-être répondre à votre question. Y a-t-il un poste au NomCom, un siège pour l'Afrique ?

AZIZ HILALI : Pour le NomCom ou pour le Conseil d'Administration ?

Pour le NomCom, il y a différentes constituantes qui sont représentées. Au niveau de l'ALAC, il y a cinq représentants ; chacun représente une région. Personnellement, je suis le représentant de la région Afrique et désigné par ma RALO qui est AFRALO. On a la même chose pour les autres RALO, EURALO, etc.

Pour les positions que le NomCom choisit ou sélectionne, je répète, il n'y a pas des positions pour telle région mais parmi les recommandations de toutes les communautés, on demande au NomCom de tenir compte de la diversité géographique.

Ceci dit, le problème qui se pose toujours pour l'Afrique et pour la région LAC aussi, il se pose un problème au niveau – et je le dis parce que c'est l'expérience que j'ai gagnée durant cette année que j'ai passée – les candidatures, quand on les compare, on n'a pas de très très bonnes candidatures au niveau de ces deux régions. Je le dis et



---

cela ne va peut-être pas plaire à tout le monde mais nous devons chercher, nous, Africains, allez dans nos pays – et cela, j’encourage tout le monde à le faire – d’aller chercher des bonnes candidatures. Ce n’est pas parce que je viens à l’ICANN... Il y a eu des personnes, je le dis très franchement, ils sont venus deux fois ou trois fois à la réunion de l’ICANN et se sont portés candidats au Board, au Conseil d'Administration. Je connais des personnes ici même dans le leadership d’AFRALO qui sont là depuis 15 ans et qui n’ont pas osé alors qu’on a essayé de les encourager.

Maintenant, il faut des candidatures qui sont valables, qui prennent au sérieux – je le dis parce que personnellement, j’ai étudié toutes applications qui ont été soumises – il y a des candidatures, dès que vous commencez à lire l’application, vous savez tout de suite que c’est une personne qui n’a aucune chance.

Dernière chose et j’arrête là, il faut savoir qu’il y a des présélections et cela va durer à partir de l’ouverture – cela va être au mois de mars je crois – jusqu’à juin où on fait des sélections – des sélections, c’est comme les quarts de finales, demies-finales, etc. – jusqu’à ce qu’on arrive à pratiquement trois, quatre, cinq candidats par position.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup. Dave, vous avez une minute.

DAVE KISSOONDOYAL : Je sais que nous n’avons pas beaucoup de temps donc je vais aller très rapidement.

---

En 2017, nous avons un groupe qui se préoccupait des sujets brûlants, bien sûr, au sein de l'ICANN. Et suivant les recommandations de ce groupe, nous avons donc construit ce comité. Il y a trois coprésidents : moi-même, Daniel et Abdulkarim. Nous avons demandé, donc, à recevoir la liste des sujets brûlants. Nous avons fait déjà un webinaire en 2018, donc cette année. Nous avons reçu une bonne participation mais nous encourageons les membres de notre communauté à s'engager ou à participer pour qu'ils puissent avoir les connaissances nécessaires à travers ces webinaires.

Nous avons ici Tijani qui était le président du groupe de travail sur le renforcement des capacités. Nous avons organisé notre premier webinaire. Nous voulons en organiser un autre pour la communauté. Nous essayons de faire la promotion de ces webinaires à travers Facebook et tous les réseaux sociaux, mais j'encourage nos membres de la communauté qu'une fois que ces webinaires seront mis sur le calendrier, que tous mes collègues puissent faire passer l'information pour qu'il y ait plus de participation au prochain webinaire.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci beaucoup. Pour AFRALO, je crois qu'on a déjà dépassé le temps imparti pratiquement. Mais Sarah Kiden a levé la main.

Si vous voulez vous joindre à AFRALO en tant que membre individuel, pour avoir plus d'informations sur AFRALO, vous pouvez demander à Sarah ou à moi-même. Nous pourrions répondre à vos questions.

---

Il y a un financement pour les ALS qui existe également pour les membres d'AFRALO pour qu'ils puissent conduire dans les pays des manifestations, les organiser ces manifestations au niveau local et obtenir des ressources, des documents, un soutien. Nous avons un financement d'environ 4 000 \$ américains qui est disponible. Donc n'hésitez pas à parler à Sarah, Tijani ou moi-même, le personnel At-Large est également présent. Donc utilisons ces financements pour des activités dans nos pays.

Je vous remercie beaucoup de votre attention. Et on se retrouve très bientôt. Merci beaucoup.

TIJANI BEN JEMAA :

Il y a également des brochures. Si vous voulez une brochure sur AFRALO, elles sont là.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**